

G20 : le barreau de Grasse mobilisé

Jusqu'au 7 novembre, les robes noires du bassin Cannes-Grasse rassemblent leurs forces vives pour épauler les justiciables interpellés.

L'initiative est noble, et l'organisation sans faille: derrière le bâtonnier Valiergue, les avocats grassois ont su répondre présents et relever le défi d'un G20 tout en efficacité juridique. Depuis le 1er novembre, les permanences sont de rigueur à la Maison de l'Avocat, devenue QG de campagne. Ils étaient déjà 24 pour ce premier tour de garde, et sont montés jusqu'à 49 le 3 novembre, au cœur de la manifestation. A craindre ? «Un épisode de type Strasbourg, où un quartier entier avait été mis à sac. Mais plus probablement beaucoup d'interpellations, sur des motifs assez larges», souligne Me Michel Valiergue. L'épicentre ? «La caserne Saint-Claude, véritable camp retranché où seront amenés tous les

interpellés par les forces de l'ordre. Des gardes à vue centralisées, c'est plutôt une bonne chose pour les avocats, qui n'auront pas à courir dans tout le département pour officier.» En accord avec les chefs de juridiction (procureur, président du TGI), l'action du barreau grassois s'est très vite mise en place, bien mûrie en amont. Dynamisme, réactivité, le 10^e barreau de France est un habitué. Et compte aussi sur cette opération pour alerter le Garde des sceaux sur la bonne volonté générale, qui mériterait quelques mutations financières fort attendues...

Mais la forte mobilisation a surpris, Me Valiergue ne s'en cache pas : «C'est un beau challenge autour d'un idéal de

défense. Et puis, cela a resserré nos liens déjà bien ancrés en nos rangs. Il y a même quelques avocats non spécialisés en pénal sur la liste des permanenciers, qui se sont portés volontaires, et qui comptent sur leurs confrères en cas de difficulté. Outre ce travail de terrain en direct, il y a eu d'autres initiatives : une petite cellule de réflexion qui planche sur les précédents jurisprudentiels, mais aussi un système de co-voiturage entre avocats qui s'est imposé tout naturellement... Une mobilisation de tous les instants, de tous les âges, et de toutes les compétences: le barreau grassois, une fois de plus, affiche sa détermination et sa réactivité face à l'actualité.»

Isabelle Auzias



Calquée sur le principe de la permanence de droit commun déjà mise en place à Grasse, et ce depuis les premiers jours de la réforme de la garde à vue, cette mobilisation face au G20 a impliqué tous les acteurs de la chaîne pénale, et en première ligne les avocats.